

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

Herausgeber: Comité central de la Croix-Rouge

Band: 16 (1908)

Heft: 5

Rubrik: Nouvelles de l'activité des sociétés

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nouvelles de l'activité des sociétés

Neuchâtel. Société des samaritains. — La Société des samaritains de Neuchâtel a eu son assemblée générale le 2 avril; elle a reçu une trentaine de nouveaux membres, aussi son effectif dépasse-t-il aujourd'hui la centaine.

La Société a dû prêter son concours plusieurs fois pendant l'année 1907, lors de fêtes, de courses, etc. Dans son rapport, le comité mentionne qu'il est parvenu à sa connaissance que les samaritains ont dû intervenir 157 fois pour donner les premiers secours en cas d'accidents et pour faire des transports au moyen de la voiturette; celle-ci est de plus en plus appréciée par les médecins de notre ville et par la population. Nous croyons savoir cependant que ces chiffres seraient beaucoup plus élevés si toutes les interventions avaient été signalées au comité.

Les services rendus par les samaritains sont gratuits, mais la caisse de la Société bénéficie des dons reçus lors des transports ou d'autres interventions. Ces dons n'ont été, en 1907, que de 25 fr. 50.... Aussi semble-t-il que les familles de ceux qui ont été transportés par la voiturette envisagent ce travail comme un dû, et n'ont que rarement pensé à remercier les samaritains qui leur ont rendu service.

Heureusement, les subventions de la Société de la Croix-Rouge de Neuchâtel, de la commune et de quelques personnes bienveillantes, sont venues combler le déficit, car les dépenses (entretien des sacoches à pansements, de la voiturette, etc.) ont dépassé 500 fr. pendant le dernier exercice.

Plusieurs membres de la Société sont domiciliés dans les villages environnants, à Corcelles, Peseux, Colombier, Boudry, Bôle, à Fontaines, Chézard et Fontainemelon, et nous savons qu'ils ont pu, souvent, donner les premiers soins en cas d'accidents, ou prêter leur concours utile et dévoué à des médecins.

Au programme de 1908 que le comité soumet à l'assemblée figurent :

Un cours de pansements et de transports donné en janvier-février-mars par le Dr C. de Marval (ce cours a réuni 53 participants),

un exercice à St-Blaise où se trouve en dépôt une voiturette pour le transport des malades, un exercice de campagne d'une journée entière, avec participation des dames samaritaines, et des conférences-exercices.

L'assemblée a confirmé le comité qui a constitué comme suit son bureau :

M. H. Dubois, président; M. H. Kappeler, vice-président; M. E. Höhn, caissier; M. Th. Bertrán, secrétaire.

M. Kappeler reste conservateur du matériel, MM. Bertrán, Hufschmied, Höhn et H. Schmid sont chargés de la distribution du matériel de pansement.

Lausanne. Société militaire sanitaire (*communiqué*). — Sous les auspices de la section lausannoise de la Société militaire sanitaire suisse, M. le Dr J. Veillard a fait en mars dernier, au Palais de Rumine, une très intéressante conférence avec projections lumineuses, sur l'activité de la Société suisse de la Croix-Rouge et des associations poursuivant un but analogue.

Cette conférence, disons-le tout de suite, n'a malheureusement pas rencontré toute la sympathie que nous attendions du public lausannois. Une fois de plus nous avons constaté cette indifférence manifeste qui ne cesse de régner dans une partie de la Suisse romande pour la cause des œuvres de secourisme. Non seulement ce n'est guère encourageant pour notre société de se sentir si peu appuyée, mais c'est montrer peu de sympathie à un conférencier aussi capable et qui ne cesse d'être à la brèche du mouvement secouriste, ce dont nous lui sommes très reconnaissants.

M. le Dr Veillard a fait, durant une heure et demi de temps, l'historique de la Croix-Rouge, et a donné avec la compétence qu'on lui connaît, les explications des quatre-vingt-dix clichés qui, successivement, ont défilé sur l'écran. Tour à tour on a vu les effets meurtriers et terribles des projectiles modernes; on a pu se rendre compte des atrocités des dernières guerres. Enfin, quelques vues ont été consacrées à l'armée suisse et à la Croix-Rouge, au rôle humanitaire

que poursuit cette dernière, de concert avec les associations des samaritains et des sections de la Société militaire sanitaire suisse.

Tous ceux qui auraient pu désirer témoigner de leur sympathie aux efforts et à l'œuvre de la Croix-Rouge et de ses sociétés de secours avaient été priés de se rencontrer nombreux à cette conférence. Malheureusement cette sympathie ne s'est guère manifestée; des 35 invitations officielles qui avaient été lancées tant aux autorités qu'à des notabilités, des journalistes et des sociétés, une seule semble avoir atteint son but: la société vaudoise de la Croix-Rouge s'était fait représenter. Aucune autorité n'a daigné répondre à notre appel!

Outre les membres de la Société militaire sanitaire de Lausanne et quelques invités, une cinquantaine de personnes seulement étaient présentes, prouvant ainsi leur attachement à la cause humanitaire de la Croix-Rouge. Tous témoignèrent leur vive reconnaissance à l'orateur pour sa belle et instructive conférence.

Nous tenons à faire, une fois encore, tous nos remerciements au Dr Veillard dont l'appui a toujours été si utile à notre section lausannoise.

D.

Le Locle. Société des samaritains. — En 1906 quelques messieurs du Locle assistèrent à l'exercice de campagne que les samaritains de Neuchâtel firent à Lignières sous la direction du Dr de Marval. Comprenant l'utilité d'une association de samaritains, et se rendant compte des services qu'une semblable société pourrait rendre à la localité où il demeure, un de ces messieurs, M. Emile Probst, fit tant et si bien qu'une Société de samaritains vient de se constituer au Locle.

Un cours de pansements et des premiers secours a été donné par M. le Dr Droz pendant ce dernier hiver, et a été suivi par 18 participants. L'examen final auquel assistaient M. le Dr Trechsel en qualité de représentant de la Société de la Croix-Rouge, et M. O. Evard, préfet du district du Locle, a donné de très bons résultats, aussi les autorités encouragèrent-elles les participants à se grouper, les assurant de leur sympathie et du bon accueil qu'une Société de samaritains ne manquerait de recevoir de la population locloise.

En effet, lors de la réunion constitutive du 4 avril 1908, seize participants s'inscrivirent comme membres actifs de la nouvelle société. Le comité a été composé comme suit:

Direction médicale: M. le Dr Droz, dont la compétence et le bon vouloir font bien augurer du travail de la jeune société; Emile Probst, président; Emile Gonthier, vice-président; Edmond Gentil, secrétaire; Ali Feutz, caissier; Pierre Rosselet, assesseur.

Le but de la Société est de former des samaritains capables; elle fera donner des répétitions et des exercices de campagne pour perfectionner les connaissances et le travail de ces membres; elle se procurera le matériel de pansement et de transport nécessaires à la section et aux samaritains; elle fera donner des cours chaque année, pour augmenter le nombre de ses membres.

Nous félicitons les promoteurs du mouvement samaritain au Locle d'avoir mené à bien cette entreprise humanitaire et nous souhaitons que la section locloise rende bientôt à la population des montagnes les services qu'on est en droit d'attendre d'une société de samaritains bien dirigée.